

# Le San Mya Infos

Compte-rendu du Conseil Municipal - Vendredi 5 juillet 2024



Le CME à Feurs, lors du passage de la Flamme olympique

## Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY  
Céline BLONDEAU - Cédric BECKER - Marc BOUTEILLE - Claudine FARGIER  
Michel FAURE - Françoise MERLLIE – Cédric NICLOU

## Absents et excusés :

Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Anthony TISSEUR  
Yves LAURANSON : Pouvoir donné à Valérie DA FONTE  
Valérie AUBRY : Pouvoir donné à Cédric BECKER  
Valentino GOFFART : Pouvoir donné à Marc BOUTEILLE

## A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Personnel Communal mise à jour du tableau des effectifs : Création et suppression postes
- Tarif des services périscolaires avec mise à jour du règlement cantine
- Approbation du RPQS de l'eau potable 2023
- Versement subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes
- Schéma départemental de développement des enseignements artistiques en faveur de la musique. Convention avec le Département de la Loire et l'Ecole de Musique
- Décision modificative du budget principal pour dépôt de garantie cuve à gaz maison paroissiale
- Questions diverses



Nouveau site internet :  
<https://saintmedardenforez-42330.fr/>

N'oubliez pas de  
regarder l'...

Agenda!

Communal en Page 2.

### Dimanche 28 juillet

- Concours de labour au Guillaume

### Vendredi 2 août à 14h30 à la salle (durée 1h30)

- Les détours de Forez-Est  
A vos pierres, prêts, sculptez !

### Jeudi 29 août à 9h30, rdv vers le porche de l'Eglise (durée 2h)

- Les détours de Forez-Est  
Visite du village avec Jean-Paul THOLLOT

### Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024

- St Méd'Trail

### Du 9 au 21 septembre

- 2 semaines gratuites de la MJC

### Jeudi 12 septembre à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie à 13h

### Samedi 14 septembre

- Barbecue des jeunes

### Samedi 21 septembre de 10 à 12h en Mairie

- AG et inscriptions de la MJC

### Samedi 21 septembre à 19 heures

- Marche de nuit CCAS

### Dimanche 29 septembre

- Vide-greniers

### Mardi 1 octobre

- AG du Comité d'Animation

### Vendredi 4 octobre à 19 heures

- Conseil Municipal

# VIDE GRENIER ST MÉDARD EN FOREZ

## DIMANCHE 29 SEPTEMBRE DE 7H À 15H



RESTAURATION SUR PLACE



4€/m avec voiture (minimum 5 mètres) - 3,50€/m sans voiture  
Carte d'identité obligatoire - Accueil des exposants à 6h30  
Inscriptions [mjc.st.medard@gmail.com](mailto:mjc.st.medard@gmail.com) /06.37.74.43.61

# ST MED' TRAIL 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024



HALLE DES SPORTS  
42330 ST MÉDARD EN FOREZ

### 2 TRAILS NATURES

600 D+ 9h00 15 €	11,5 km 320 D+ 9h10 12 €
------------------------	-----------------------------------

20 km

### 3 COURSES ENFANTS

De 6 à 15 ans  
Départs :  
à partir de 9h15  
2 €

MANGEZ AVEC NOUS !

- \* Salade de pâtes gourmande
- \* Fromage local
- \* Tarte

Reservations :  
- Logis de la Vallée  
- Camille : 06 80 54 86 87  
dans la limite de 100 places 10 €

[@stmedtrail@gmail.com](mailto:stmedtrail@gmail.com)



### FORCZ

#### A VOS PIERRES, PRÊTS SCULPTEZ !

A SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ

Venez en famille découvrir  
l'univers de la sculpture sur  
pierre !

Le 2 août  
à 14h30

5€ Tarif plein  
Gratuit - 6 ans

Visitez!

FOREZ.com Réservation obligatoire sur [www.rendezvousenforez.com](http://www.rendezvousenforez.com) ou au 04 77 28 67 70



### FORCZ

#### VISITE DU VILLAGE

SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ

Suivez Jean-Paul, historien  
passionné par son village qui  
vous fera découvrir l'histoire  
de la commune et son  
patrimoine

Le 29 août  
à 9h30

6€ Adulte  
Gratuit - 12 ans

Visitez!

## Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a demandé à son conseil Municipal de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour à savoir :

- ✚ Contrôle des branchements privés au réseau d'assainissement collectif en cas de vente immobilière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le rajout de ce point à l'ordre du jour.

## Personnel Communal mise à jour du tableau des effectifs : Création et suppression postes

Madame Nadine ESCOT, Directrice Générale des Services, souligne qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En effet, suite au départ en retraite d'un agent, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants :

- Suppression de l'emploi d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles, à temps non complet, à raison de 10.98 heures hebdomadaires.
- Suppression de l'emploi d'adjoint technique territorial, à temps non complet, affecté aux services scolaires périscolaires et à l'entretien des bâtiments, à raison de 19.5 heures hebdomadaires
- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial, à temps non complet, affecté aux services scolaires périscolaires et à l'entretien des bâtiments, à raison de 28 heures hebdomadaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs.

## Tarif des services périscolaires avec mise à jour du règlement cantine

Madame Claudine FARGIER, Conseillère Municipale, indique qu'il convient comme chaque année de revoir les tarifs du service périscolaire pour la rentrée 2024-2025. Il est rappelé que les tarifs de la garderie sont les mêmes depuis de nombreuses années, que seul le tarif des repas cantine était passé de 3.95 à 4.25 euros en septembre 2023. A noter également que la commune a été sollicité par plusieurs familles pour une ouverture le matin, un quart d'heure plus tôt. Consciente d'un problème de moyen de garde sur la commune, la municipalité souhaite répondre favorablement à ce besoin des familles. Un tableau comparatif des tarifs appliqués pour les communes avoisinantes est présenté au Conseil Municipal :

Ville	nombre d'habitant	effectif de l'école	tarif garderie mati	horaires	tarif garderie du sc	horaires	tarif cantine
Cuzieu			2,00 €		3€ la 1ere heure puis 1,20 la 1/2 h suivante	18h30	
Avezieux			1,20 à 1,50€ la 1/2h selon revenu	7h20	1,20 à 1,50€ la 1/2h selon revenu	18h30	
Maringes			1,50 €		1€ la 1/2h		
Veauche	ecoles publiques		1€ la 1/2h	7h20	1€ la 1/2h	18h30	
GRAMMOND			0,30 à 0,60€ le quart d'heure ( 1,20 à 2,40€)	7h20	0,30 à 0,60€ le quart d'heure ( 2,40 à 4,20€)	18h30	4,70€ + forfait garde 0,60 à 1,20€



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- à la majorité (1 abstention) d'ouvrir le service garderie du matin à 7h15
- à l'unanimité de fixer le tarif de la garderie du matin à 1.50 euros au lieu de 1 euro
- à la majorité, de conserver un tarif unique pour la garderie du soir, sans faire des tranches horaires (2 contre)
- à l'unanimité de fixer le tarif de la garderie du soir à 2.20 euros au lieu de 1.70 euro
- à l'unanimité de maintenir les tarifs de la cantine soit 4.25 euros et 6 euros pour les repas pris sans inscription.

## Approbation du RPQS de l'eau potable 2023

Madame, Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire, a fait une synthèse à l'équipe municipale sur ce Rapport Prix et Qualité du Service public. On compte 446 abonnés sur la commune. Le volume comptabilisé entre 2022 et 2023 a augmenté de 5.02%. La longueur linéaire du réseau a augmenté de 3 km, 2170 km pour 2022 et 2173 km en 2023. La redevance de pollution domestique est reversée aux agences de l'eau concernées. Son montant en euros par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par ces organismes receveurs, elle varie selon les communes du service, pour Saint-Médard, la redevance s'élève à 23 centimes. Quant à la qualité de l'eau, son suivi est réalisé par les Agences Régionales de Santé (ARS) 69 et 42 et également par SUEZ dans le cadre de l'autocontrôle contractuel, une totale conformité bactériologique et physico-chimique. Sur 6 073 38 m<sup>3</sup> produits, on observe 1 859 917 m<sup>3</sup> de perte et 3 711 721 m<sup>3</sup> consommés. On dit que le réseau de distribution est très mauvais si son rendement est inférieur à 60%, mauvais entre 60 et 70%, moyen entre 70 et 80% et bon si supérieur à 80%. Il est de 69.86% pour le SIEMLY. A noter que le renouvellement des réseaux doit être égal à 1% minimum par an, il est à 1.34 % en 2023 pour le SIEMLY.



Après cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2023 du SIEMLY sur le prix et la qualité du service publique d'eau potable.

## Versement subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle aux conseillers la délibération prise en date du 28 mars 2024 concernant le vote des subventions annuelles aux associations pour l'année 2024. Il est précisé également que le Comité des Fêtes a besoin de renouveler du matériel de cuisine, matériels que l'association prête gratuitement aux autres associations du village. Aussi, le Comité des Fêtes aurait besoin d'une subvention exceptionnelle de 1000 euros.

Après cet exposé, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de voter une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes.



## Schéma départemental de développement des enseignements artistiques en faveur de la musique – Convention avec le Département de la Loire et l'École de Musique

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, présente la convention partenariale avec l'école de musique Aveizieux Saint-Médard, la commune d'Aveizieux, notre commune et le Département de la Loire et donne lecture des objectifs, notamment de contribuer au développement des enseignements artistiques. Il est précisé que la collectivité a un rôle de soutien envers les initiatives locales, soutien que la municipalité de Saint-Médard réalise déjà chaque année, en versant une subvention sans oublier le prêt du matériel et la mise à disposition des salles, à titre gratuit. La convention est établie pour une durée de 4 ans.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la présente convention partenariale.**

## Décision modificative du budget principal pour dépôt de garantie cuve à gaz maison paroissiale

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, précise que pour donner suite à l'acquisition de la maison paroissiale et afin de conserver la cuve à gaz existante, il convient de régler la caution de la cuve à la société Butagaz. La caution s'élève à 650 euros et doit être mandatée au compte du budget, section investissement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et vote les mouvements de crédits en section investissement.**

## Contrôle des branchements privés au réseau d'assainissement collectif en cas de vente immobilière

**Madame, Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire**, informe le Conseil Municipal que la commune est régulièrement sollicitée par les notaires lors des ventes immobilières concernant la compétence assainissement. Il est important de veiller au bon fonctionnement du réseau public d'assainissement. C'est la raison pour laquelle, il est proposé de mettre en place une visite de contrôle obligatoire de conformité d'assainissement collectif en cas de vente immobilière. Cela permettrait de vérifier la séparation des effluents eaux usées et eaux pluviales sans oublier de sécuriser la vente pour l'acquéreur. Ces visites de contrôles seraient réalisées gratuitement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de rendre obligatoire le contrôle des installations privées au raccordement des réseaux publics à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier et précise que ce contrôle sera effectué par les agents municipaux à titre gratuit.**



## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Recensement population 2025

Notre commune va être concernée par le recensement en 2025. **La collecte se fera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.** A noter que la **réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.** En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.  
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



*Nous communiquerons plus d'informations sur les prochaines feuilles d'infos.*

### Étudiants, le recensement vous concerne aussi !

Transports, logements, équipements sportifs et culturels... c'est utile pour vous aussi.

### Vous vivez à plusieurs endroits au cours de l'année ?

Vous êtes recensé dans la commune de votre résidence principale.

### Vous vous absentez durant le recensement de la population ?

Contactez votre mairie et demandez vos codes pour vous recenser en ligne.

### Rénovation toit de l'église – Installation panneau d'affichage et boîte aux lettres

La municipalité a solutionné le problème d'infiltration sur le toit de la sacristie, merci à Yann BOISSONNARD, BSA Constructions Bois pour son action rapide. Un nouveau panneau d'affichage a été installé à l'entrée de l'église et une boîte aux lettres sera très prochainement à disposition également.



Panneau d'affichage de la paroisse

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'aménagement de la sacristie en salle d'accueil.



## Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée pour la période estivale du lundi 12 au samedi 17 août ainsi que le samedi 24 août 2024.

*Pour rappel, voici les informations pratiques :*

**Lundi :** 13h30 – 17h00

**Mardi :** 08h00 – 12h30

**Jeudi :** 13h30 – 17h30

**Vendredi :** 08h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30

**Samedi sem. paires :** 8h30 – 11h30

**Téléphone :** 04 77 94 05 21

**Email :** [mairie@saintmedardenforez.fr](mailto:mairie@saintmedardenforez.fr)

## La fête des voisins à la Chevillonnière en image



## Tournée mise à jour cadastrale 2024

Nous vous informons que des travaux de mise à jour cadastrale vont avoir lieu dans la commune. Pour cela, un géomètre interviendra jusqu'au 20/07/2024 et pourra se rendre dans les propriétés où il est nécessaire d'effectuer des mesurages.



## La MJC

La MJC présente sa nouvelle plaquette d'activités pour la rentrée, en septembre 2024. Veuillez noter également que les deux semaines d'essai gratuites auront lieu du 9 au 21 septembre.

Les inscriptions seront prises en fin de cours d'essai, au début du 1<sup>er</sup> cours ou lors de la matinée d'inscription qui suivra l'assemblée générale le samedi 21 septembre en Mairie de 10 à 12 heures.

## Programme 2024-2025 – MJC de St-Médard-en-Forez

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
<b>MOUV'SANTE</b> (adultes) <i>Mobilité et équilibre en douceur</i> Avec Anne-Laure GERWERT 18h00-19h00 Salle des fêtes Coût annuel : 129€	<b>QI-QONG</b> (Adultes) <i>Prévoir tapis</i> 10h00-11h15 Salle des fêtes Coût annuel : 225 €	<b>YOGA</b> (Adultes) Avec Laurie DELOUVE <i>Prévoir tapis</i> 20h15-21h45 Salle des fêtes Coût annuel : 225€	<b>BADMINTON</b> <i>Prévoir raquette et chaussures.</i> 17h30-19h00 Halle des Sports Coût annuel : 39 €
<b>ACTIV'GYM</b> (adultes) Avec Anne-Laure GERWERT <i>Prévoir tapis</i> 19h00-20h00 Salle des fêtes	<b>*YOGA DYNAMIQUE POUR ENFANTS (5-10 ans)</b> Avec Laurie DELOUVE Assouplissement, renforcement musculaire, contrôle du souffle, gestion des émotions <i>Prévoir tapis</i> 16H30-17H30 Salle des fêtes Coût annuel : 129€ Places limitées !	<b>JEUDI</b> <b>NOUVEAU COURS !</b> <b>*ATELIERS NATURE &amp; ZERO DECHETS</b> Contact : Justine LOCHE 06 50 02 20 45 Ateliers 1 fois par mois le jeudi (10 cours)** Enfants : 16h15-17h15 Adultes : 17h30-18h30 Salle des fêtes Coût annuel enfants : 129€ Coût annuel adultes : 150€ ** 1er cours le jeudi 12/09/24 Places limitées !	<b>DIMANCHE</b> <b>COURSE à PIED &amp; VTT</b> Contact : Anthony TISSEUR 06.34.98.76.00 Cours libres Devant la mairie Coût annuel : 20€
<b>BADMINTON</b> <i>Prévoir raquette et chaussures.</i> 18h30-20h30 Halle des Sports Coût annuel : 39 €	*Informations pour le « Yoga dynamique pour enfants » et les « Ateliers nature & zéro déchets » Vos enfants peuvent être récupérés et accompagnés dès la sortie de l'école par l'intervenante... N'hésitez pas à nous en parler !		
<b>CARDIO-TRAINING</b> (Adultes) Avec Anne-Laure GERWERT <i>Prévoir tapis</i> 20h15-21h15 Halle des Sports Coût annuel : 129€			

## Le CME à Feurs pour le passage de la Flamme et vote du nom de l'école

### Saint-Médard-en-Forez

## Le passage de la flamme en avant-première pour ces jeunes



Les enfants du CME ont attendu l'arrivée de la flamme. Photo Laura Da Fonte

Ce samedi, c'était une belle journée pour les enfants du CME qui ont eu le privilège de voir la flamme olympique de près, grâce à la Communauté de communes de Forez-Est et la ville de Feurs. Dès 9 h 30, l'effervescence se faisait ressentir en mairie, où les enfants se sont vus remettre un bracelet et une casquette Forez-Est.

Ils étaient venus également avec leur T-shirt blanc décoré par leurs soins en reprenant des

illustrations de la commune ou les valeurs de l'olympisme.

Arrivés à l'hippodrome de Feurs vers 10 h 30, ils se sont installés dans les gradins en attendant la flamme, qui est arrivée vers 13 h 05. S'en est suivi le défilé dans les rues de la ville.

Lundi 1<sup>er</sup> juillet : Les enfants de la classe de Marie-Laure Bruel ont rendez-vous avec Anne-Marie pour des ateliers cuisine. Ils déjeuneront ensuite au restaurant, privatisé pour l'occasion.

### Saint-Médard-en-Forez

## Le conseil municipal enfants a voté le nom de l'école : Les Clés de demain

Lundi 24 juin, les enfants étaient heureux de se retrouver en mairie. À l'ordre du jour, retour sur la journée de la flamme olympique, bilan du mi-mandat, vote du nom de l'école parmi trois propositions et moment convivial offert par le maire, Sébastien Deshayes, pour cette dernière rencontre de la saison.

### Une plaque sera apposée

Chacun des dix enfants du CME a voté. Il a fallu trois tours au total, 1<sup>er</sup> tour : 5 voix pour « L'école des Moulins », 5 voix pour « L'école Les Clés de Demain » et 0 voix pour « L'école des Mots z'arts ». 2<sup>e</sup> tour : 5 voix pour « L'école des Moulins », 5 voix pour « L'école Les Clés de Demain » et enfin 3<sup>e</sup> tour : 4 voix pour « L'école des Moulins », 6 voix pour « L'école Les



Les enfants du CME ont voté pour le nom de leur école « L'école Les Clés de demain ». Photo Valérie Da Fonte

Clés de Demain ». Quel joli nom pour une école ! L'école, le lieu où l'on apprend plein de choses et où l'éducation est une clé pour un avenir pro-

metteur.

Une plaque sera apposée sur les murs de l'école. Une belle inauguration en perspective...  
 Reste à savoir la date.



**Vous êtes fatigués !**

**On n'est pas fatigués**

**Moi, j'ai tout aimé !**

**Le plus important pour moi, c'est la flamme et quand j'ai fait une photo avec Muriel HURTIS avec la signature de la casquette**

**Ce que j'ai aimé, c'est la flamme et quand on a mangé !**

**J'ai bien aimé sauf le début quand on attendait**

**C'était un peu long l'attente de la flamme mais j'ai bien aimé !**

**J'ai bien aimé voir le champion de football freestyle !**

**J'ai bien aimé quand on chantait dans le défilé !**

**J'ai bien aimé la flamme et le défilé et quand on chantait !**

**J'ai aimé le défilé et quand on a vu Charlene, Christiane, Martin... dans le public !**



**C'est à Saint-Médard qu'on chante le plus fort !**



**Une pensée pour Justine, qui pour des raisons de santé ce jour-là, n'a pas pu être avec nous !**

# Le petit écho de la Com'

Un petit clin d'œil à tous les agriculteurs de notre village et d'ailleurs...  
Extrait d'une chanson de Wazoo

*Toute l'année, même les jours fériés  
Sous la pluie la neige ou le vent  
Notre passion notre métier  
Se vit au milieu des champs  
A la fraiche au petit matin  
Le coq nous clame ses chansons  
L'année prochaine oui c'est certain  
Il remportera l'eurovision  
On ne redoute pas le labeur  
Pour le pire, pour le meilleur  
La terre est au fond de nos cœurs  
Car nous sommes... Agriculteurs  
De pâturage en pâturage,  
Au petit soin pour nos bovines  
Les cloches entonnent sur les collines  
La mélodie de nos campagnes  
La nature nous donne cette envie  
De croire en notre avenir  
Ce terroir nous a vu grandir  
On lui consacre notre vie.*



## Qui sont les agriculteurs et agricultrices en France ?



- 👤 Âge moyen : **52 ans**
- 🕒 Temps de travail moyen par semaine : **55h**
- 👥 **70 %** d'hommes, **30 %** de femmes
- 🏠 **18 %** des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté
- 📄 **1/4** quittent le métier sans être remplacés



En campagne pour l'agriculture de demain  
[www.institutmontagne.org](http://www.institutmontagne.org)

INSTITUT MONTAGNE